

Position dans le cadre de la consultation sur le message culture 2025-2028

Fondation pour la chanson et les musiques actuelles

Vers une prise de conscience de l'Office fédéral de la culture des enjeux vécus par l'industrie des musiques actuelles en Suisse et un véritable engagement en faveur d'une action de concertation sur les problématiques liées aux plateformes de diffusion de musique en ligne.

Remarques préliminaires

Dans le cadre de la consultation sur le message culture 2025-2028, nous nous permettons d'interpeller l'Office fédéral de la Culture sur le manque de reconnaissance de notre secteur en Suisse.

Alors que les conditions encadrant l'encouragement et les grands axes de la politique culturelle menée par la Confédération, subsidiairement par les cantons et les communes, sont débattues, nous lançons un appel général pour que notre secteur soit mieux représenté à travers ces lignes.

Nous avons pu réaliser, grâce au soutien des cantons romands et de la Confédération à travers les fonds voués aux projets de transformation, une étude qui cartographie les politiques de soutiens, majoritairement publics en Suisse romande et qui émet certaines recommandations¹. Les recommandations écrites dans le rapport s'adressent tant aux acteur-rices du secteur, qu'aux pouvoirs publics, communes, cantons et Confédération. Le point 4 des recommandations sont des discussions que nous souhaiterions pouvoir lancer en concertation et avec Pro Helvetia et avec l'Office fédéral de la culture. Elle touchent à des questions de reconnaissances des acteurs-rices de l'écosystème des musiques actuelles, elles abordent les problématiques concrètes de participation à des programmes européens et enfin, elles inscrivent la demande **d'une prise d'action de la part de la Confédération dans le cadre d'une réglementation de la consommation et de la diffusion de musique sur les plateformes de streaming. Plus qu'une considération de la thématique, nous souhaiterions voir une action inscrite dans ce message.**

Nous sommes bien sûr conscientes et des compétences dont dispose la Confédération vis-à-vis de la politique de soutien à la musique et des réalités annoncées ce printemps à travers le choix pris par le Conseil fédéral de ne pas augmenter de manière conséquente les fonds alloués à la culture. C'est pourquoi, nous portons aujourd'hui notre intervention à travers les deux mesures les plus urgentes et essentielles que nous souhaiterions voir figurer clairement dans ce message culture 2025-2028 ;

A savoir d'une part la réintroduction de la mention de Swiss music export au sein du message et, d'autre part, la mise sur pied d'un groupe de travail en vue d'une réglementation et d'une intégration juridique des plateformes de streaming au financement de la musique suisse.

¹ « Analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande, novembre 2022 »
<https://www.fcma.ch/etudes-et-donnees/analyse-des-dispositifs-de-soutien-aux-musiques-actuelles-en-suisse-romande>

En préambule, nous pouvons dire que le message mis en consultation comporte des axes réjouissants. Tout d'abord, le message présente une reconnaissance des pratiques d'emploi dans le milieu de la culture ainsi que des engagements en vue d'une meilleure intégration des travailleuses et travailleurs de ce secteur dans la loi sur le travail. Tout comme le relève la prise de position de la Taskforce Culture², la collaboration de L'office fédéral de la culture avec l'Office des assurances sociales dans le but de trouver des solutions visant à améliorer, de manière générale, la prévoyance des artistes et des professionnel·les de la culture est une bonne chose.

Les engagements pris dans le domaine de la durabilité ou sur les enjeux liés à l'égalité des genres sont bienvenus, toutefois nous rejoignons nos collègues des différentes faïtières sur le risque de voir les objectifs visés par ces mesures affaiblis par le peu de moyens supplémentaires investis.

Si nous venons à présent sur le champ de notre secteur à proprement parler, à savoir le domaine de la musique, on retrouve à nouveau des tâches essentielles dans le domaine de la promotion et du soutien à la musique suisse développées par Pro Helvetia. Des aides à la création, l'encouragement à des échanges entre les régions linguistiques en Suisse ainsi que des programmes incluant des partenaires à l'étranger tout en maintenant les résidences de création à l'international. Les adaptations des objectifs sur ce message nous paraissent aller dans le sens des besoins de la scène et nous saluons de manière positive la mention des genres musicaux moins représentés dans le domaine de la pop qui méritent de faire l'objet d'un effort particulier.

Le discours incluant les structures d'entourage, notamment les labels indépendants nous enchante également, ainsi que la prise en considération des différentes étapes de la vie d'une œuvre. Le point qui nous inquiète est la disparition de la mention et de l'existence d'un bureau export au sein de ce message.

Concernant les défis amenés par la digitalisation des pratiques, on les retrouve en chapitre 2.3 ³du message culture, notamment sous l'angle des revenus générés pour les artistes et les créateur·rices de supports tout domaine confondu. L'office fédéral de la Culture affirme sa volonté de :

« suivre attentivement l'évolution des plateformes mondiales de streaming en ce qui concerne les modèles de rémunération des artistes (cf. réponse du Conseil fédéral du 12 mai 2021 au postulat Hurni 21.3061). Elle s'engagera en faveur de conditions générales adéquates dans ce contexte. »
(p.36)

Nous accueillons cette affirmation de manière positive et nous souhaiterions voir apparaître au sein de ce message la volonté affirmée d'une action de concertation, afin de récolter des tendances et constituer une taskforce « revenu/streaming ». Au vue des enjeux et problématiques liées à ces médias, problématiques que l'on peut voir apparaître dès les années 2000, nous aurions souhaité lire une position ambitieuse et réelle, afin de trouver des pistes de solution vis-à-vis des enjeux liés à la consommation et à la diffusion de musique en ligne. Pour rappel, une loi sur la musique intégrant les plateformes de diffusion de musique en ligne avait déjà été amenée par la Fondation cma lors de sa prise de position sur le message culture 2021-2024⁴.

2

³ « Pour la majorité des musiciens, le *streaming* n'est pas rentable ; les canaux numériques peuvent rapporter quelque argent, mais c'est toujours des concerts que les musiciens tirent l'essentiel de leurs revenus. La création culturelle ne pourra profiter du potentiel de la transformation numérique que si la politique culturelle met en place des conditions générales appropriées. »

⁴ Position de la Fondation cma dans le cadre de la consultation du message culture 2021-2014- sept 2019

Prise de position sur le message culture 2025-2028

1. Entamer les discussions autour de la création de valeur et des implications sur le revenu des créateur-rices de musique dans le cadre du modèle économique développé autour des plateformes de streaming

Un engagement politique de la part de la Confédération en faveur d'une plus grande implication des plateformes de streaming dans le modèle de revenu des artistes et de leur entourage ainsi que sur les possibilités de diffusion des œuvres créées en Suisse permettrait de générer de nouveaux revenus pour soutenir le domaine des musiques actuelles, comme c'est le cas dans le domaine du cinéma avec la mise en application de la Lex netflix.

Si la Confédération n'a que peu de compétences dans le domaine de la musique, elle possède pour sûr la compétence de négocier et de promulguer des lois qui touchent aux statuts des entreprises en Suisse et à la manière dont celles-ci sont taxées sur le territoire. De telles discussions ne peuvent être lancées qu'à partir du niveau fédéral, c'est pourquoi **nous souhaiterions voir les ambitions portées sur les conditions cadre et de rémunération des artistes s'articuler avec une considération du terrain économique dans lequel évoluent les œuvres**. L'intégration, sous une forme ou une autre, des acteur-rices du numérique au cercle de création de valeur de la musique apporterait de réelles solutions de rémunération à moyen et long terme. Rappelons que le domaine du cinéma est déjà bien avancé sur cette voie.

Plusieurs pays ont réussi à faire passer des accords sur des rémunérations minimales pour les artistes sur les plateformes de diffusion de musique en ligne. Des réflexions sont en cours au sein de l'OCDE sur la taxation de ces entreprises. C'est une solution qui serait également bienvenue en Suisse, afin d'améliorer les conditions de rémunération des artistes et aboutir à un cercle vertueux de redistribution de la valeur générée par la production des œuvres. Les plateformes de streaming seraient invitées à participer à des programmes tel que la mise sur pied d'un fonds national de création phonographique, ceci afin de soutenir de nouvelles œuvres sur le territoire. Il y a bien entendu d'autres mesures ou programmes qui pourraient être développés mais pour cela, il faut pouvoir se donner les moyens de réfléchir et de penser ces nouveaux outils.

Pour rappel, le chiffre d'affaires du streaming payant en Suisse était de 176,7 millions en 2021.⁵

- ➔ Nous demandons à l'Office fédéral de la culture de réellement s'investir dans l'objectif mentionné *au sujet des conditions-cadre touchant à l'environnement numérique*, en mettant sur pied un groupe de travail ou une task force, afin d'apporter des réponses aux enjeux apportés par la digitalisation toujours plus grande de la musique et de proposer des solutions, en vue d'un modèle de création de valeur plus vertueux.

⁵ Recorded music values Switzerland, Ifpi 2021

2. Consolider le rôle du bureau export

Concernant l'axe de la promotion des œuvres et des artistes sur le volet international, nous nous positionnons également en faveur de la réintroduction des tâches et des compétences dévolues au bureau export suisse- Swiss music export.

La notion de promotion à l'international figure toujours dans la partie listant les axes développés par Pro Helvetia mais, contrairement au message culture 2021-2024, plus rien n'appelle à une délégation de compétences à Swiss music export. A la sortie de la pandémie et alors que la scène suisse a besoin de créer des liens, de trouver des aides pour rencontrer des professionnel-les étrangers et promouvoir leurs œuvres, la disparition de Swiss music export du message culture est malvenue.

La Suisse est un trop petit territoire de diffusion et les artistes ont très vite besoin de s'exporter pour vivre de leur musique. Le bureau export facilite la promotion des artistes à l'étranger à travers sa présence dans des festivals de showcases, festivals dédiés au marché, mais aussi à travers le programme de soutien en business, une mesure agile qui peut soutenir des projets de manière flexible, à l'écoute des acteur-rices de l'industrie musicale. Dans le même ordre d'idée, **toutes les connaissances et le travail accumulés autour de la récolte de partenariats durables avec des structures à l'étranger et les connaissances sur le fonctionnement des marchés prioritaires seraient perdus si le bureau export venait à être rayé de la carte des institutions suisses.**

Pour accompagner au mieux les artistes et leur entourage dans ces démarches de développement, le bureau export a besoin de moyens plus conséquents pour permettre aux artistes de gagner des audiences sur de nouveaux territoires.

Par ailleurs, **les acteur-rices de l'industrie musicale travaillant à l'international ont besoin de clarté et de soutien quant aux démarches administratives et juridiques liées à l'export, principalement sur les territoires privilégiés d'export de la musique suisse.**

- ➔ Nous demandons à ce que Swiss music export soit réintégrée dans la partie dévolue à la promotion de la musique à l'international et que des discussions soient entamées pour trouver des moyens supplémentaires, afin de lui permettre de renforcer la promotion et la présence des artistes suisse à l'étranger et de mettre à jour régulièrement les informations liées aux marchés à l'étranger.

Nous souhaitons conclure cette prise de position en rappelant encore une fois que les artistes et les professionnel-les de ce secteur évoluent sur un petit territoire ; les politiques locales de soutien à la culture constituent la base des soutiens aux artistes, les aides régionales sont indispensables pour consolider des carrières et une reconnaissance au niveau fédéral ainsi qu'un véritable engagement envers ce secteur est aujourd'hui nécessaire si l'on souhaite voir des artistes suisses éclore au sein de d'un marché global et très compétitif. **Il en va aussi de la préservation d'une identité musicale suisse multiple et d'un secteur composé d'un nombre conséquent de petits et moyennes acteur-rices qui doivent exister face aux réalités d'une industrie qui voit la concentration de quelques groupes au niveau mondial.**

Enfin, le manque de soutien public apporté au secteur des musiques actuelles au regard des emplois concernés et de l'engouement des publics pour ces propositions n'est plus légitime aujourd'hui, ceci à tous les échelons des politiques publiques de soutien à la culture en Suisse.